

Pourquoi voter aux élections européennes?

Depuis le 5 août 2019, **la loi française** garantit le droit de vote à toutes les personnes, même si on est sous tutelle



Avant cette loi

Si j'étais sous tutelle
Le juge pouvait décider seul
Si je pouvais voter ou non

Cette loi permet à tout le monde de participer à la vie démocratique. Cela veut dire choisir ceux qui nous dirigent et donner notre avis sur comment on veut vivre ensemble.

L'Europe c'est 27 pays qui ont décidé de travailler ensemble pour une vie meilleure et plus facile pour tous ses habitants

Pour fonctionner et avoir les mêmes lois partout, l'Europe a un **parlement européen**.

Tous les cinq ans, les citoyens européens élisent leurs représentants au Parlement européen

Le Parlement européen est très important car il a le pouvoir de :

- Créer des règles valables pour tous les pays d'Europe.
- Décider comment dépenser l'argent de l'Union européenne.
- Vérifier que la Commission européenne fait bien son travail.



01 Pourquoi voter ?

- Parce que c'est un droit.
J'ai le droit de choisir les personnes qui me représentent et qui prennent des décisions pour moi.
- Parce que c'est un devoir moral.
Voter permet de donner son avis et de participer à la vie de mon pays.
- Parce que les décisions prises par le Parlement européen peuvent avoir un impact important sur ma vie.
Par exemple le Parlement européen peut prendre des décisions sur des sujets importants comme l'environnement, l'éducation, la santé et le travail.
- Parce que si je ne vote pas, je laisse d'autres personnes choisir pour moi..



En votant je peux

- Influencer les décisions qui me concernent.
- Défendre mes droits.
- Faire une Europe pour vivre bien tous ensemble



02 Comment faire pour voter ?

Pour voter, il faut :

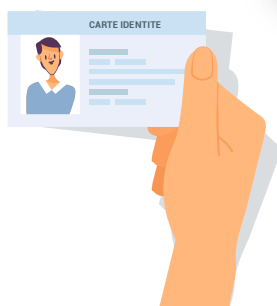
- Avoir 18 ans ou plus.
- Habiter dans un pays de l'Europe
- Être inscrit sur les listes électorales.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut :

- Remplir un formulaire d'inscription.
- Envoyer le formulaire à la mairie de ma ville

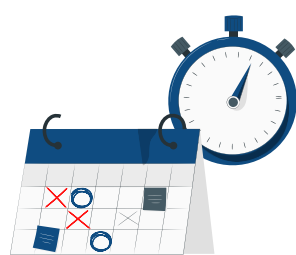
Le formulaire d'inscription est disponible :

- Sur internet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024
- Dans les mairies.



03 c'est quand ?

- On vote aux élections européennes tous les 5 ans
- En France les prochaines élections se feront **le dimanche 9 juin 2024**



04 pour en savoir plus

Le site internet du parlement européen explique les élections européennes en Facile A Lire et à comprendre

Je peux aller visiter le site :

<https://elections.europa.eu/fr/easy-to-read/>

